

# RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question

*Colloque international de La Rochelle  
22 - 26 septembre 1998*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

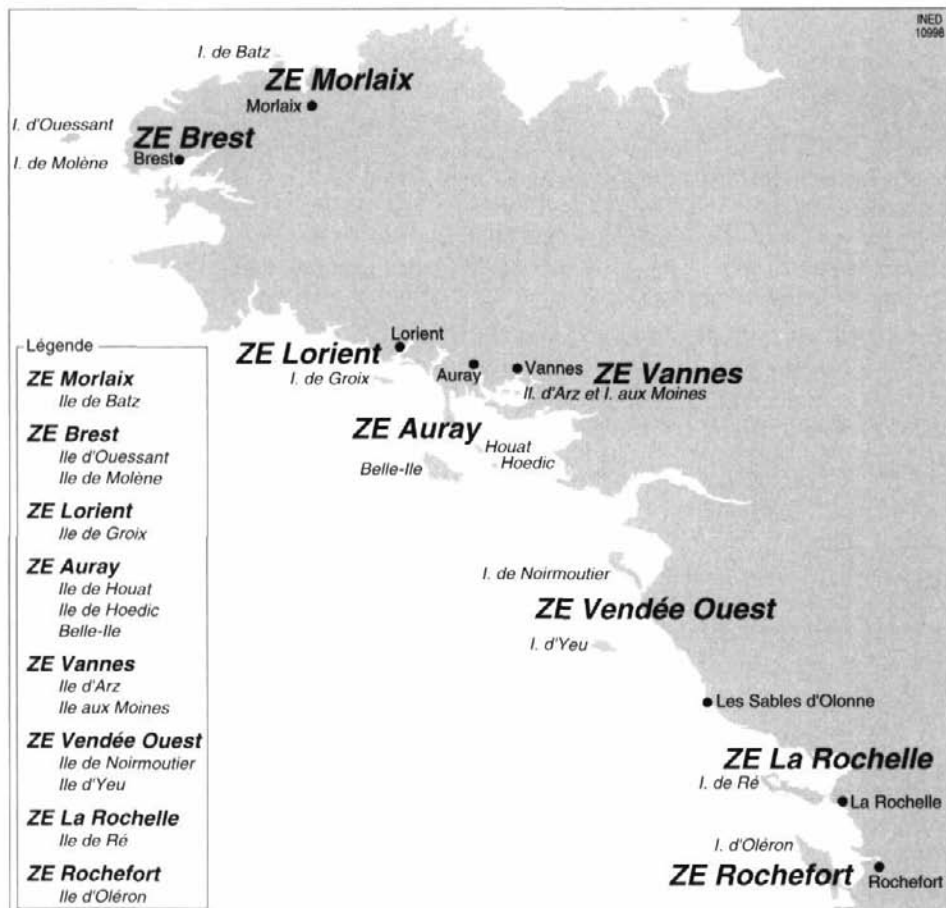
**AIDELF**

# Barrière maritime et particularisme démographique : Oléron, Ré, Noirmoutier et les autres

Aline DÉSESQUELLES, Xavier THIERRY

INED, Paris, France

Au recensement de 1990, environ 58 000 personnes avaient leur résidence principale sur l'une des îles côtières françaises. Trois de ces îles abritent 72% de cette population : Oléron (18 500), Ré (14 000) et Noirmoutier (9 200). Yeu (4 900), Belle-île (4 500) et Groix (2 500) sont de taille plus moyenne. Les autres îles sont très peu peuplées (moins de 1 000 habitants pour la plus importante d'entre elles).



Économiquement, elles forment un ensemble à part, traditionnellement spécialisé dans les activités de la pêche, aux côtés desquelles s'affirme peu à peu une vocation de lieu de vacances et de retraite. Géographiquement très proches du continent, elles n'en demeurent pas moins des îles du fait de cette barrière maritime. Sur le plan démographique, peut-on parler de particularisme insulaire lorsque la distance aux côtes est très faible ? Les îles côtières françaises forment-elles un ensemble homogène ? La spécificité des îles, à supposer qu'elle existe, s'est-

elle atténuée, maintenue ou renforcée ? Quels en sont les facteurs ? La construction de ponts reliant Oléron, Noirmoutier et Ré au continent a-t-elle joué un rôle dans ces évolutions<sup>1</sup> ?

Ces questions sont au centre de cette communication. A partir des données des cinq derniers recensements, sont successivement étudiées : l'évolution du régime démographique de ces îles depuis 1962, entendu au sens des mouvements naturels et migratoires, les transformations de leurs structures par âge et par activité professionnelle, ainsi que la fréquence des déplacements « quotidiens » des actifs entre les îles et le continent. Leur situation sera comparée à celle de l'espace continental avec lesquelles elles sont en contact. Nous avons choisi de calquer les contours de cet espace sur les zones d'emploi définies par l'INSEE, auxquelles ces îles sont rattachées. Vu le faible nombre d'habitants sur certaines d'entre elles, on a procédé à quelques regroupements dans la mesure où elles appartiennent à la même zone d'emploi : Houat et Hoedic ont ainsi été regroupées avec Belle-île, Molène avec Ouessant, Moines avec Arz<sup>2</sup>. Les six autres îles ont été analysées isolément.

### Dépeuplement des petites îles, croissance des îles reliées

La population résidant sur les îles s'est globalement accrue de 12% entre 1962 et 1990 mais cette évolution cache des situations contrastées<sup>3</sup>. Presque toutes les îles non reliées au continent ont vu leur population décroître entre ces deux dates<sup>4</sup>. Molène, Ouessant et Arz ont connu le dépeuplement le plus fort : leurs populations ont été divisées par deux entre 1962 et 1990. Après avoir décliné de 1962 à 1982, la population de Belle-île s'est accrue au rythme annuel moyen de 0,86% / an entre 1982 et 1990, de sorte que sa population au recensement de 1990 est sensiblement identique à ce qu'elle était en 1962. Yeu, la seule île non reliée dont la population se soit accrue de 1962 à 1990, a aussi connu une évolution comparable à celle des trois grandes îles reliées au continent.

Les populations de Noirmoutier, Oléron et Ré, ont en effet crû sans discontinuer depuis 1962. L'accroissement relatif de la population de Noirmoutier entre 1962 et 1990, reste toutefois bien en deçà de l'accroissement observé dans sa zone d'emploi. Oléron et Ré, les deux îles les plus peuplées, ont, elles, crû plus fortement que leurs zones d'emploi. Dans ces trois îles, on constate une accélération du rythme de croissance entre 1982 et 1990, les taux d'accroissement annuels moyens intercensitaires y étant les plus élevés jamais observés : +2,6% / an pour Ré, +1,15% / an pour Oléron et +0,98% / an pour Noirmoutier.

Entre 1962 et 1990, la tendance est donc au dépeuplement des petites îles de moins de 4000 habitants, à la stabilité des îles moyennes et à la croissance des îles de taille plus importante. Notons que le dépeuplement insulaire est un phénomène ancien qui s'est amorcé dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle, mais il s'est interrompu après la deuxième guerre mondiale à Oléron, Ré et Noirmoutier. Deux facteurs sont à l'origine de ces évolutions : le mouvement naturel d'une part (solde des naissances sur les décès), les mouvements migratoires entre les îles et continent d'autre part.

<sup>1</sup> Oléron a été reliée en 1966, Noirmoutier en 1971 et Ré en 1988.

<sup>2</sup> Ce regroupement insulaire nous a amené à exclure du champ de l'étude trois îles (Aix, Bréhat, Sein), appartenant à trois zones d'emploi distinctes et trop petites pour être étudiées isolément. En 1990, moins de 1 000 personnes habitaient l'une de ces îles.

<sup>3</sup> Une série de graphique représentant l'évolution depuis 1962 de toutes ces îles figure en annexe.

<sup>4</sup> Nous entendons par « îles non reliées » les îles qui en 1990 n'avaient pas de liaison routière avec le continent : Molène, Ouessant, Batz, Hoedic, Houat, Groix, Belle-île, Moines, Arz, Yeu.

TABLEAU 1 : ACCROISSEMENT RELATIF DE LA POPULATION DES ÎLES ET DE LEURS ZONES D'EMPLOI EN 1962-1990

	Îles	Zone d'emploi
Ensemble des îles	+12%	-
Îles non reliées	-16%	-
Molène	-53%	+25%
Ouessant	-45%	
Île d'Arz	-49%	+41%
Île aux Moines	-18%	
Batz	-30%	+2%
Groix	-30%	+14%
Hoedic	-31%	
Houat	-13%	+18%
Belle-île	-3%	
Yeu	+4%	+37%
Noirmoutier	+15%	
Oléron	+25%	+10%
Ré	+44%	+28%

Source : Insee, Population sans double compte

Depuis 1975, dans pratiquement toutes les îles, le nombre des décès dépasse celui des naissances<sup>5</sup> (cf. Tableau 2). Ce phénomène ancien a débuté avec la baisse de la natalité française. Le vieillissement a entraîné de son côté une augmentation du taux brut de mortalité. Entre 1982 et 1990, le solde naturel s'est un peu redressé sous l'effet conjugué d'un ralentissement de la baisse de la natalité et d'un recul inédit de la mortalité. Toutefois, dans toutes les îles, sauf à Yeu et dans une certaine mesure à Noirmoutier, l'équilibre n'est pas atteint, de sorte que les populations insulaires doivent compter sur l'apport migratoire pour s'accroître.

TABLEAU 2 : TAUX ANNUELS MOYENS D'ACCROISSEMENT NATUREL (P. 1000)

	Noirmoutier	Oléron	Ré	Îles non reliées	
				toutes	dont Yeu
1975-1982	-2,3	-3,4	-2,9	-3,6	+4,4
1982-1990	-0,5	-2,9	-2,1	-3,4	+2,6

Source : BDCOM, Insee

Pour apprécier la contribution des migrations à la dynamique du peuplement, on a calculé des taux en rapportant le solde migratoire à la population moyenne entre deux recensements,

<sup>5</sup> Le plus souvent, les naissances et les décès ne surviennent pas sur les îles en raison de l'absence ou de la rareté des équipements médicaux (cliniques, hôpitaux, résidences de personnes âgées...). Mais l'INSEE établit la statistique d'état civil selon le lieu de résidence de la personne décédée ou de la mère lorsqu'il s'agit d'une naissance. On peut donc comptabiliser le nombre de ces événements (dits domiciliés) pour les individus ayant leur lieu de résidence habituelle sur l'île. La source utilisée (BDCOM) ne nous fournit pas les données annuelles, mais seulement le décompte pour l'ensemble de la période comprise entre chaque recensement.

puis on les a divisé par le nombre d'années de la période intercensitaire<sup>6</sup>. Les données du recensement fournies dans les publications de l'INSEE ne permettent pas d'effectuer des analyses approfondies à des niveaux géographiques fins. Aussi avons-nous eu recours à une base de données (base Saphir<sup>7</sup>), réunissant les données individuelles des cinq derniers recensements (sondage au 1/20 pour celui de 1962, au 1/4 pour ceux de 1968 à 1990). Elle comporte des informations au niveau communal que l'on peut agréger à l'échelon des îles, notamment en ce qui concerne les migrations intercensitaires.

Sur la période 1954-1968, le bilan migratoire des îles est négatif. Il se redresse néanmoins peu à peu, devenant positif en 1975-82, pour finalement atteindre en moyenne +1,3% par an en 1982-90. Dans les îles non reliées, le solde migratoire est plus nettement déficitaire. Il n'est que très récemment devenu excédentaire, et encore n'est-ce qu'à la limite (+0,2%), même si, comme ailleurs, il s'améliore d'une période à l'autre. Pour les plus grandes îles, l'apport migratoire est à la fois de plus grande ampleur et plus ancien : Noirmoutier affiche un bilan positif depuis 1968, Oléron depuis 1962 et Ré depuis au moins 1954. La croissance démographique due au solde migratoire dans les trois dernières est respectivement égale à 1%, 1,4% et 2,5% en 1982-90.

TABLEAU 3 : MIGRATIONS INTERCENSITAIRES ENTRE LES ÎLES ET LE CONTINENT

Indices en %

	Toutes îles					Noirmoutier				
	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990
Solde migratoire	-0,4	-0,1	0,0	0,5	1,3	-0,8	-0,7	0,1	0,5	1,0
Taux d'arrivées	1,4	2,1	2,4	2,7	3,1	1,0	1,7	2,0	2,5	2,9
Taux de départs	1,8	2,2	2,4	2,2	1,8	1,8	2,3	2,0	2,0	1,9
Indice de mobilité	25,8	26,1	33,2	34,0	38,8	21,7	23,9	28,3	30,9	38,8
	Oléron					Ré				
	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990
Solde migratoire	-0,1	1,0	1,0	0,8	1,4	0,4	0,8	0,7	1,6	2,5
Taux d'arrivées	1,6	2,7	2,8	2,9	3,1	2,8	3,1	3,5	3,8	4,3
Taux de départs	1,7	1,7	1,8	2,1	1,7	2,4	2,3	2,9	2,2	1,8
Indice de mobilité	26,2	26,3	31,7	34,5	38,5	41,3	32,4	44,6	41,5	48,5
	Îles non reliées					dont : Yeu				
	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990
Solde migratoire	-0,8	-1,3	-1,3	-0,5	0,2	0,3	-1,1	-0,9	-0,9	-0,4
Taux d'arrivées	0,8	1,3	1,5	1,9	2,1	1,0	0,9	0,8	0,9	1,4
Taux de départs	1,6	2,7	2,9	2,4	1,9	0,7	2,0	1,7	1,8	1,7
Indice de mobilité	19,6	24,2	30,9	30,4	31,9	13,2	17,1	17,9	18,9	24,7

Source : Saphir, Insee

L'amplification du solde migratoire est le résultat conjugué d'un accroissement des arrivées depuis 1954 et d'une baisse des départs depuis 1975. Le taux annuel d'arrivées sur les îles a doublé en l'espace de 30 ans. Ré se caractérise par les taux les plus élevés sur toutes les périodes intercensitaires (+ 4,3% en 1982-90). Les îles non reliées sont les moins attractives à de nouveaux habitants (+ 2,1% en 1982-90). Dans le passé, elles ont aussi connu les flux de sorties

<sup>6</sup> Ce dénominateur est égal à l'effectif de la population présente à chacun des recensements encadrant, auquel on ajoute la moitié du solde migratoire. Les personnes nées ou décédées pendant la période intercensitaire sont exclues du dénominateur car elles n'ont pu répondre à la question : « Où habitiez-vous le 1<sup>er</sup> janvier du recensement précédent ? ».

<sup>7</sup> Système d'analyse de la population par l'historique des recensements (INSEE Alsace).

les plus forts, suivies de près par Ré. Aujourd'hui l'émigration des îles vers le continent ne distingue plus guère les îles entre elles. La faiblesse de l'excédent migratoire dans les petites îles tient donc principalement à des arrivées trop peu nombreuses.

En définitive, dans les grandes îles l'essor des mouvements migratoires est venu compenser la baisse du mouvement naturel. A l'inverse, l'insuffisance de cet apport migratoire dans les petites îles a aggravé l'effet du mouvement naturel sur leur processus de dépeuplement. Les échanges migratoires avec le continent sont donc un élément déterminant de la dynamique démographique des îles. L'intensité totale des échanges migratoires (arrivées + départs) illustre bien deux types de rapport des îles au continent fondés l'un sur de nombreux échanges, l'autre sur une plus grande autarcie. Par exemple, une personne sur deux vivant ou ayant vécu à Ré entre 1982 et 1990 l'a quitté ou est venue s'y installer ; à l'opposé, une personne sur quatre est dans ce cas à Yeu (cf. Tableau 3).

L'évolution démographique des îles ne se résume pourtant pas à la variation de leurs effectifs, elle peut également se manifester par des transformations de leur structure. La base Saphir permet d'analyser l'évolution de la structure par âge et par activité de ces îles sur une longue période. Toutefois, en raison de la faiblesse des effectifs en présence, l'exploitation des résultats du sondage au 1/20 pour 1962 nous a semblé hasardeuse et nous nous sommes donc limités aux quatre recensements suivants.

### Un vieillissement particulièrement rapide

Comparées à leurs zones d'emploi, presque toutes les îles ont une structure par âge significativement plus vieille (cf. Tableau 4). L'écart est particulièrement marqué dans les petites îles non reliées au continent. Yeu est en revanche plus jeune que sa zone d'emploi et le demeurera à chaque recensement jusqu'en 1990. Noirmoutier occupe également une place à part puisque sa structure par âge n'est à aucun recensement significativement différente de celle de sa zone d'emploi<sup>8</sup>. De 1968 à 1990, toutes les îles ont vieilli. A Noirmoutier, Groix et Yeu, ce vieillissement s'est fait au même rythme que dans leurs zones d'emploi. Les autres îles ont en revanche vieilli plus rapidement que leurs zones d'emploi, comme en témoigne l'augmentation de l'écart entre les âges moyens de leurs populations de 1968 à 1990.

TABLEAU 4 : AGE MOYEN DE LA POPULATION DES ÎLES AUX RECENSEMENTS DE 1968 ET 1990

	Recensement 1968		Recensement 1990	
	Île	Delta*	Île	Delta
Île aux Moines-Île d'Arz	42,7 ans	+8,2	49,4 ans	+11,4
Molène-Ouessant	38,6 ans	+2,8	47,7 ans	+8,5
Batz	37,9 ans	+3,4	46,0 ans	+9,2
Groix	42,3 ans	+6,8	45,7 ans	+6,9
Oléron	39,2 ans	+4,5	44,2 ans	+5,7
Ré	38,1 ans	-0,4	43,5 ans	+3,1
Noirmoutier	36,7 ans	-0,3	42,7 ans	+1,0
Belle-île-Houat-Hoedic	36,6 ans	+2,0	42,1 ans	+5,2
Yeu	32,7 ans	-4,3	35,2 ans	-3,9

\* Delta = âge moyen de la population de l'île - âge moyen de la population de sa zone d'emploi  
Ces âges moyens ont été calculés à partir de la répartition détaillée par années d'âge

Source : Saphir, Insee

<sup>8</sup> Test du Chi deux non significatif au seuil 5%.

Dans toutes les îles, ce vieillissement s'est aussi traduit par une diminution du rapport des personnes âgées de moins de 20 ans aux personnes âgées de 65 ans et plus. En 1990, ce rapport n'était encore supérieur à 1 qu'à Yeu et à Belle-île-Houat-Hoedic. Yeu est aussi la seule île où cet indice soit demeuré sur toute la période plus élevé que dans sa zone d'emploi.

Ce vieillissement résulte d'une baisse de la natalité et d'un allongement de la vie. Il peut aussi être la conséquence des migrations, qui, nous l'avons vu, ont joué un rôle déterminant dans le renouvellement de la population insulaire. Ces migrations sont sans effets sur la répartition par âge si les taux d'arrivées et de départs sont invariables avec l'âge. Nous avons donc calculé ces taux dans trois groupes d'âges : 20-39 ans, 40-59 ans, 60 ans et plus<sup>9</sup>. La mobilité, qu'il s'agisse d'une installation sur l'île ou d'un départ, est plus fréquente chez les jeunes adultes que chez les personnes plus âgées. La baisse des taux de migration est particulièrement forte entre 20-39 ans et 40-59 ans.

Les départs ponctionnent donc davantage dans la population des jeunes, laissant sur l'île des personnes plus âgées. Mais, à l'opposé, les arrivées alimentent un courant de personnes dont la structure par âge est plus jeune que la population d'accueil. Les arrivées étant globalement plus nombreuses que les départs, on pourrait s'attendre à un rajeunissement des populations insulaires. En réalité, les migrations sont un facteur de vieillissement. Chez les 20-39 ans, départs et arrivées conduisent à un solde migratoire faiblement excédentaire : entre 1982 et 1990, le solde migratoire ne valait annuellement que +0,6% à 20-39 ans contre +1,7% à 40-59 ans et +1,9% à 60 ans et plus.

TABLEAU 5 : MIGRATIONS EN 1982-90 ET COMPOSITION PAR ÂGE

	Toutes îles			Noirmoutier		
	Solde migratoire	"stables"	apport migratoire	Solde migratoire	"stables"	apport migratoire
20-39 ans	+ 0,6%	23,1%	13,0%	+ 0,6%	22,3%	14,4%
40-59 ans	+ 1,7%	23,5%	31,0%	+ 1,3%	24,1%	26,5%
60 ans et plus	+ 1,9%	32,4%	44,5%	+ 1,7%	31,5%	49,7%
	Oléron			Ré		
	Solde migratoire	"stables"	apport migratoire	Solde migratoire	"stables"	apport migratoire
20-39 ans	+ 1,0%	21,7%	16,9%	+ 1,7%	24,3%	18,0%
40-59 ans	+ 1,2%	25,3%	21,0%	+ 3,5%	22,2%	30,9%
60 ans et plus	+ 2,1%	33,1%	45,8%	+ 2,6%	34,5%	32,1%
	Îles non reliées			dont : Yeu		
	Solde migratoire	"stables"	apport migratoire	Solde migratoire	"stables"	apport migratoire
20-39 ans	- 0,6%	24,2%	-	- 0,3%	29,3%	-
40-59 ans	+ 1,2%	22,3%	+	- 0,3%	21,3%	-
60 ans et plus	+ 1,0%	30,7%	+	+ 0,5%	23,4%	+

La population "stable" correspond aux personnes vivant sur une île en 1982 et 1990.

Source : Saphir, Insee.

Si l'on compare la répartition par âge de la population présente aux deux recensements (population dite « stable ») à celle de la population issue du solde migratoire (en solde net), on

<sup>9</sup> Notons que les taux portent sur des migrations qui se sont effectuées pendant les n années d'âges précédentes (n est égal au nombre d'années entre deux recensements). Par exemple, le taux d'arrivées à 20-39 ans au recensement de 1990 mesure la fréquence des arrivées entre 12 et 39 ans. Par commodité, on parle toutefois de taux à 20-39 ans, etc.

met précisément en lumière l'effet des migrations sur la structure par âge de la population d'accueil. Pour toutes les îles réunies, les adultes de 20-39 ans ne représentaient que 13% des migrations entre 1982 et 1990, alors que ceux déjà présents dans l'une de ces îles en 1982, formaient un groupe plus important (23,1%). En d'autres termes, le gain net de population jeune dû aux mouvements migratoires n'accroît pas la part de cette population. Toutes les îles sont dans cette situation<sup>10</sup>. Dans les îles non reliées, ce phénomène est encore plus accusé puisque le solde migratoire à 20-39 ans y est négatif (-0,6%). Le jeu des migrations se traduit en outre dans toutes les îles par une augmentation de la population des adultes plus âgés. 31% de la population issue de l'apport migratoire est âgée de 40-59 ans en 1990, contre 23,5% pour la population stable (respectivement 44,5% et 32,4% après 60 ans).

En définitive, les mouvements migratoires entre les îles et le continent, qu'ils assurent ou non une croissance des effectifs, entraînent le vieillissement des populations insulaires.

### Un secteur tertiaire de plus en plus développé

Les évolutions de la structure par âge des îles, que nous avons mises au jour, trouvent leur corollaire dans l'évolution de leur structure en terme d'activité professionnelle. De 1968 à 1990, la part des retraités s'est fortement accrue : 13% de l'ensemble de la population insulaire en 1968 contre 26% en 1990 (O.R : 2,23). La proportion de personnes retraités sur les îles est bien supérieure à ce qu'elle est sur le continent, ce qui confirme la vocation des îles à accueillir les personnes retirées du monde du travail.

TABLEAU 6 : STATUT D'ACTIVITÉ DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS EN 1990 SELON L'ACTIVITÉ

	Actifs (1)	Odd ratio 1968-1990	Retraités (2)	Odd ratio 1968-1990	Autres Inactifs (3)	Odd ratio 1968-1990	Total (1)+(2)+(3)
Îles non reliées	36%	1,23	23%	2,01	42%	0,56	100%
Ensemble des îles	37%	1,09	26%	2,23	37%	0,56	100%
Batz	30%	1,08	32%	2,97	37%	0,44	100%
ZE Batz	41%	0,95	22%	1,93	38%	0,72	100%
Belle-île-Houat - Hoedic	38%	1,11	21%	1,96	41%	0,63	100%
ZE Belle-île-Houat-Hoedic	40%	1,08	20%	2,08	40%	0,64	100%
Groix	30%	1,32	25%	1,82	45%	0,55	100%
ZE Groix	56%	1,12	24%	1,79	20%	0,54	100%
Moines-Arz	31%	1,30	30%	3,34	39%	0,37	100%
ZE Moines-Arz	43%	1,09	17%	1,72	41%	0,71	100%
Molène-Ouessant	27%	0,82	24%	1,61	49%	0,87	100%
ZE Molène-Ouessant	40%	1,17	15%	1,77	45%	0,68	100%
Noirmoutier	36%	1,11	25%	2,01	39%	0,58	100%
ZE Noirmoutier	40%	1,04	24%	2,16	36%	0,60	100%
Oléron	39%	0,95	28%	2,35	33%	0,59	100%
ZE Oléron	39%	1,18	23%	2,11	38%	0,56	100%
Ré	36%	1,06	27%	2,45	37%	0,54	100%
ZE Ré	43%	1,27	17%	2,03	40%	0,58	100%
Yeu	40%	1,40	20%	2,20	40%	0,49	100%
ZE Yeu	40%	1,04	24%	2,16	36%	0,60	100%

ZE = zone d'emploi

Source : Saphir, Insee

<sup>10</sup> Ce processus de vieillissement dû aux mouvements migratoires est également vérifié avant 1982.



Précisons maintenant quelle est l'activité des personnes actives résidant sur les îles (cf. Tableau 7). La surreprésentation du secteur primaire et la sous-représentation du secteur secondaire dans les îles par rapport à leur zone d'emploi sont quasiment la règle dans toutes les îles. En 1990, chacun de ces deux secteurs occupait 16% de l'ensemble de la population insulaire ; dans les zones d'emploi, le secteur agricole ne dépasse qu'exceptionnellement 11%, tandis que le secteur industriel excède 20%. Un peu plus de la moitié de la population active des îles est occupée dans le secteur tertiaire. L'évolution de l'activité des îles entre 1968 et 1990 est avant tout marquée par l'augmentation de la part de ce secteur. Deux groupes d'îles font exception :

- Moines-Arz où la part du tertiaire a baissé entre 1968 et 1990 (O.R. : 0,84) mais la grande majorité des actifs résidants sur l'île (61% en 1990) est toutefois occupée dans ce secteur ;
- Batz où la part du tertiaire a également baissé et où le secteur primaire occupe, en 1968 comme en 1990, 49% de la population active. Le tertiaire ne représente en 1990 que 29% de l'activité de l'île.

Dans toutes les autres îles, le secteur tertiaire s'est donc développé. C'est à Yeu et dans les îles reliées au continent que ce développement a été le plus fort. Dans le même temps, toutes les zones d'emploi se sont elles aussi « tertiairisées ». Yeu, Ré, Oléron et Noirmoutier se distinguent des autres îles par une augmentation de la part du tertiaire supérieure ou égale à celle de leurs zones d'emploi respectives.

L'augmentation de la part du secteur tertiaire s'est faite d'abord au détriment du secteur primaire, dont la part est passée de 37% en 1968 à 16% en 1990 (O.R. : 0,34). La baisse du secteur primaire ne dépasse cependant celle observée dans les zones d'emploi qu'à Molène-Ouessant : il semble donc que le secteur primaire résiste mieux à l'avancée du tertiaire sur les îles que sur le continent. Cette résistance est particulièrement visible à Yeu et à Batz. Dans cette dernière île, la part du secteur primaire est demeurée stable (O.R. : 1,02). La part du secteur secondaire a également décliné presque partout, passant de 24% des actifs en 1968 à 16% en 1990 (O.R. : 0,64).

TABLEAU 7 : SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA POPULATION ACTIVE DES ÎLES EN 1990

	Secteur primaire (1)	Odd ratio 1968-1990	Secteur secondaire (2)	Odd ratio 1968-1990	Secteur tertiaire (3)	Odd ratio 1968-1990	Chômeurs (4)	(1)+(2)+ (3)+(4)
Ensemble des îles	16%	0,34	16%	0,64	53%	1,85	14%	100%
Îles non reliées	18%	0,47	16%	0,68	51%	1,40	14%	100%
Batz	49%	1,02	4%	0,22	29%	0,71	18%	100%
ZE Batz	18%	0,24	19%	1,05	54%	2,21	10%	100%
Belle-île-Houat-Hoëdic	17%	0,33	17%	0,84	53%	1,63	14%	100%
ZE Belle-île-Houat-Hoëdic	10%	0,20	24%	0,79	52%	2,04	13%	100%
Groix	12%	0,35	13%	0,75	53%	1,10	22%	100%
ZE Groix	6%	0,21	25%	0,66	55%	1,78	14%	100%
Moines-Arz	6%	0,30	18%	1,60	61%	0,84	15%	100%
ZE Moines-Arz	10%	0,19	22%	0,98	58%	2,08	10%	100%
Molène-Ouessant	4%	0,13	9%	1,35	76%	1,56	12%	100%
ZE Molène-Ouessant	6%	0,23	21%	0,57	60%	1,94	11%	100%
Noirmoutier	15%	0,36	18%	0,52	54%	2,07	13%	100%
ZE Noirmoutier	11%	0,22	28%	0,96	50%	2,01	11%	100%
Oléron	19%	0,30	15%	0,64	51%	2,12	15%	100%
ZE Oléron	10%	0,39	20%	0,58	54%	1,39	17%	100%
Ré	12%	0,26	17%	0,65	58%	1,96	14%	100%
ZE Ré	5%	0,29	20%	0,52	60%	1,44	15%	100%
Yeu	23%	0,68	20%	0,39	45%	2,16	12%	100%
ZE Yeu	11%	0,22	28%	0,96	50%	2,01	11%	100%

Source : Saphir, Insee

TABLEAU 8 : NOMBRE MOYEN DE PERSONNES OCCUPÉES DANS LE SECTEUR TERTIAIRE POUR 1000 HABITANTS

	Recensement	Administration	Education	Santé/social	Commerçants, artisans et autres services aux particuliers	Ensemble du tertiaire
Ensemble des îles	1968	16	10	4	81	111
	1990	35	14	13	107	168
Yeu	1968	4	9	2	66	82
	1990	31	10	9	105	154
Noirmoutier	1968	15	11	2	87	114
	1990	31	17	9	113	170
ZE Yeu Noirmoutier	1968	16	9	3	79	108
	1990	36	16	15	87	154
Oléron	1968	17	8	9	96	130
	1990	35	13	14	112	174
ZE Oléron	1968	21	13	5	82	122
	1990	44	17	15	93	169
Ré	1968	18	13	4	78	112
	1990	38	12	11	110	171
ZE Ré	1968	32	14	7	70	123
	1990	55	24	22	82	183
Belle-île Houat Hoedic	1968	29	19	2	74	124
	1990	50	15	17	97	179
ZE Belle-île Houat Hoedic	1968	12	10	3	64	89
	1990	33	20	16	92	160
Îles non reliées hors Yeu et Belle-île Houat Hoedic	1968	11	5	2	63	81
	1990	20	18	18	81	137

Source : Saphir, Insee

Pour apprécier plus précisément l'offre de service offerte aux résidents de l'île, nous avons calculé le nombre moyen de personnes occupées dans le secteur tertiaire par habitant<sup>11</sup>, en distinguant les services suivants<sup>12</sup> : 1. éducation 2. administration 3. social/santé 4. commerçants, artisans et autres services aux particuliers. Les trois premiers types de service sont *a priori* plutôt destinés à des personnes résidant sur les îles en permanence tandis que la quatrième catégorie regroupe des services destinés aux résidents ainsi qu'aux touristes de passage. Pour l'ensemble des îles, l'offre de service a fortement augmenté de 1968 à 1990 (cf. Tableau 8). Cet accroissement tient essentiellement à l'augmentation du nombre de personnes du secteur « commerçants, artisans et autres services » par habitant. Ce dernier groupe représente plus de la moitié du secteur tertiaire. Si l'on considère que les besoins des îliens n'ont pas changé, cette tendance est le signe du développement d'une nouvelle demande, probablement liée à l'essor touristique (restauration, hôtellerie, entretien des résidences secondaires<sup>13</sup>). Le secteur « administratif » progresse aussi.

### Des îles très attractives pour les retraités

De même que les mouvements migratoires ont un effet sur la structure par âge des migrants, comment interviennent-ils sur la structure professionnelle des îles ? Le statut professionnel des migrants peut être décomposé en deux catégories simples, actifs et retraités, qui reflètent bien le motif principal des migrations insulaires. Nous avons donc défini les

<sup>11</sup> En toute rigueur, cet indicateur ne mesure qu'imparfaitement cette offre de service : les actifs occupés de l'île sont susceptibles de travailler en dehors de l'île, de même que certains continentaux peuvent venir travailler sur les îles. Nous verrons par la suite que ces "navettes" sont si peu fréquentes que l'utilisation de cet indicateur est tout à fait légitime.

<sup>12</sup> Éducation : CSP 34 et 42 ; administration : CSP 33, 45 et 52 ; santé/social : CSP 43 et 31 ; Commerçants, artisans et autres services aux particuliers : CEP 55, 56, 21 et 22.

<sup>13</sup> En 1990, plus de la moitié des habitations des îles sont des résidences secondaires.

composantes du solde migratoire global en rapportant les soldes correspondant à chacune de ces catégories à la population âgée de plus de 15 ans.

TABLEAU 9 : COMPOSANTES DU SOLDE MIGRATOIRE SELON LE STATUT D'ACTIVITÉ

Taux annuel moyen en %

	Toutes îles			Noirmoutier		
	Actifs	Retraités	Autres inactifs	Actifs	Retraités	Autres inactifs
1962-1968	-0,15	0,19	-0,16	-0,44	0,12	-0,35
1968-1975	-0,15	0,26	-0,10	-0,20	0,27	-0,02
1975-1982	0,10	0,38	0,06	0,12	0,37	0,00
1982-1990	0,39	0,55	0,31	0,43	0,47	0,15
	Oléron			Ré		
	Actifs	Retraités	Autres inactifs	Actifs	Retraités	Autres inactifs
1962-1968	0,33	0,34	0,37	0,21	0,30	0,32
1968-1975	0,16	0,39	0,46	0,18	0,34	0,14
1975-1982	0,21	0,47	0,12	0,46	0,43	0,73
1982-1990	0,40	0,61	0,39	0,81	0,82	0,85
	Îles non reliées			dont : Yeux		
	Actifs	Retraités	Autres inactifs	Actifs	Retraités	Autres inactifs
1962-1968	-0,60	0,03	-0,78	-0,40	-0,03	-0,72
1968-1975	-0,61	0,09	-0,82	-0,30	-0,01	-0,55
1975-1982	-0,28	0,26	-0,44	-0,38	0,09	-0,60
1982-1990	0,02	0,31	-0,14	-0,17	0,11	-0,32

Même dénominateur que le tableau n° 3 pour les plus de 15 ans.

Source : Saphir, Insee.

Le solde migratoire des retraités est presque toujours positif, alors que le solde migratoire global, on l'a vu, peut être négatif (cf. Tableau 3). Depuis 1954, l'attraction des retraités dans les îles est un phénomène bien réel, qui va en s'accroissant. Pour l'ensemble des îles, le solde migratoire dû aux seuls retraités est passé de + 0,18% en 1954-68 à + 0,55% en 1982-90 (en moyenne annuelle), tandis que le solde global est respectivement de - 0,4% et + 1,3%. L'exode insulaire du passé, en particulier dans les îles non reliées, a donc dissimulé un apport de retraités. Si l'afflux de retraités participe à l'accroissement migratoire, il n'est toutefois pas le seul facteur en cause. Le solde migratoire des actifs est positif, depuis assez longtemps dans les îles reliées, plus récemment dans les îles non reliées. Nombre d'actifs choisissent donc d'habiter sur les îles reliées ; les îles non reliées sont moins attractives.

Le solde migratoire chez les actifs est cependant resté longtemps en deçà de celui des retraités. Les îles ont ainsi eu la préférence des personnes inactives. En 1968-75, pour un nouvel actif venu s'installer à Ré ou Oléron, on comptait deux nouveaux retraités. Fait nouveau depuis 1982, les volumes des deux mouvements, d'actifs et de retraités, se sont peu à peu rapprochés à Noirmoutier et à Ré (respectivement +0,43% / +0,47% et +0,81% / +0,82%). Autrement dit, pour deux nouveaux insulaires issus du jeu des migrations des années 1982-90, l'un est actif, l'autre est retraité.

Comment ces flux d'actifs et de retraités affectent-ils la structure de la population locale ? Dans le cas des îles non reliées, la migration se solde par une perte d'actifs et un gain de retraités. Il s'ensuit nécessairement un accroissement de la part des retraités. Pour les îles reliées, l'effet des migrations sur la structure professionnelle insulaire peut être étudié en comparant la composition de la population avant migration à celle issue du solde<sup>14</sup>.

<sup>14</sup> Le calcul est possible lorsque le solde est positif pour toutes les catégories.

TABLEAU 10 : CONTRIBUTION DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ACTIFS À LA COMPOSITION DÉMOGRAPHIQUE

	Noirmoutier		Oléron		Ré	
	"stables"	apport migratoire net	"stables"	apport migratoire net	"stables"	apport migratoire net
<b>Retraités</b>						
1962-1968	14,6%	-	13,7%	32,3%	13,0%	34,1%
1968-1975	15,0%	-	19,3%	37,3%	19,6%	44,7%
1975-1982	19,4%	68,8%	23,0%	59,1%	20,2%	26,1%
1982-1990	26,2%	44,8%	28,3%	43,7%	28,6%	32,9%
<b>Actifs</b>						
1962-1968	34,0%	-	40,9%	31,9%	34,8%	23,8%
1968-1975	30,3%	-	37,7%	15,0%	34,4%	24,3%
1975-1982	34,0%	22,5%	38,8%	26,2%	36,7%	28,3%
1982-1990	35,0%	40,9%	39,5%	28,5%	34,5%	32,8%
<b>dont : artisans, commerçants</b>						
1962-1968	6,2%	-	6,5%	10,8%	5,4%	20,6%
1968-1975	5,5%	-	7,0%	6,0%	6,6%	21,4%
1975-1982	7,0%	6,3%	7,4%	12,0%	6,7%	11,1%
1982-1990	6,9%	9,9%	6,8%	1,6%	6,4%	9,6%
<b>dont : employés, ouvriers, prof. intermédiaires</b>						
1962-1968	18,7%	-	16,2%	19,8%	16,5%	0,8%
1968-1975	18,2%	-	16,9%	-	16,7%	-
1975-1982	21,7%	2,5%	22,4%	9,8%	21,5%	9,1%
1982-1990	22,6%	24,3%	24,9%	21,9%	22,8%	19,2%

*Ce tableau ne mentionne pas les autres personnes de plus de 15 ans sans activité professionnelle (femmes au foyer, étudiants, ...)*

*Lecture : pour 100 personnes restées sur l'île de Ré entre 1982 et 1990, 28,6% étaient retraitées, 34,5% étaient actives...*

*Pour un accroissement de la population de 100 personnes dû aux migrations (Ré, 1982-90), 32,9% sont retraitées, 32,8% sont actives...*

Source : Saphir, Insee.

Dans la population « stable », la part des retraités progresse d'un recensement à l'autre, signe que la population locale vieillit et quitte de ce fait l'activité professionnelle. Un habitant sur quatre vivant depuis au moins huit ans sur l'une de ces îles est retraité en 1990, contre un sur sept vingt ans plus tôt. Du côté des migrants, la part des retraités est plus importante encore. Par exemple, au milieu des années soixante, la part des retraités s'établit à plus de 30% pour les migrants sur Ré et Oléron contre 13% pour la population « stable » de ces îles. Comme dans les îles non reliées, les migrations ont jusqu'à 1982 renforcé la part des retraités.

Les personnes venues s'installer sont, comme il a été dit plus haut, de plus en plus souvent des gens actifs. A Ré, championne des migrations, la part des actifs est passée de 23,8% à 32,8% en 20 ans. Mais, dans aucune de ces îles, les actifs ne viennent renforcer la part de ceux qui y vivent déjà puisqu'ils sont proportionnellement moins nombreux que dans la population d'accueil (environ 35% à Ré).

En conséquence, les migrations entre les îles et le continent, même lorsqu'elles font une place aux actifs, comme c'est le cas à Ré, Oléron et Noirmoutier, n'ont pas l'effet mécanique d'augmenter la population active. En revanche, elles ont nettement contribué dans le passé à l'accroissement sensible des retraités, aux côtés du processus de vieillissement interne de l'île. Notons qu'en 1982-90, les migrations entre Ré et le continent n'ont plus déformé la répartition actif-retraité de la population.

L'analyse de l'occupation professionnelle des actifs ayant migré sur les îles permet de distinguer deux formes de motivation à cette installation : pour les uns c'est l'intérêt économique qui a décidé de leur venue, pour les autres c'est la recherche d'un cadre de vie différent. Pour justifier l'attractivité économique d'une installation sur l'île, il faut qu'une demande de travail existe, et que cette demande ne soit pas satisfaite par le capital humain insulaire. Il semble que les artisans-commerçants constituent une main-d'oeuvre demandée puisque leur part parmi les migrants dépasse assez largement la proportion déjà implantée sur l'île, à Ré surtout (cf. Tableau

10). Leur activité est vraisemblablement induite par l'installation de retraités (immobilier, commerce de proximité...) et le séjour des vacanciers (hôtellerie, restauration).

La situation est toute différente pour les salariés en général. Depuis 1968-75, mais plus encore au cours de la période 1982-90, une augmentation très substantielle de ces catégories socioprofessionnelles dans les migrations a vu le jour (un migrant sur cinq en 1982-90). Les îles présentent pourtant *a priori* une attractivité moindre pour eux : le marché du travail y est très étroit, les emplois probablement attribués de préférence aux personnels locaux et la concurrence professionnelle y est sans doute plus rude qu'ailleurs. Il faut donc aussi rechercher ailleurs le motif de leur installation. Leur migration est probablement révélatrice de nouveaux choix résidentiels de la part de personnes travaillant sur le continent. La forte mobilité résidentielle des professions intermédiaires et supérieures (57%), des employés (40,5%), comparée aux artisans et commerçants (27,1%), témoigne d'une autre forme d'investissement du territoire.

### Des navettes de plus en plus fréquentes

La quasi totalité des emplois offerts sur les îles est occupée par des personnes y ayant leur résidence principale. Si la part des emplois occupés par des continentaux est donc faible (6% en 1990), la part des actifs qui résident sur l'une des îles mais travaillent sur le continent est plus importante (11% des actifs en 1990). L'analyse île par île fait apparaître que Noirmoutier, Oléron, Yeu et Belle-île sont dans une situation proche de « l'autarcie ». A Ré et sur les petites non reliées, les navettes vers le continent sont en revanche plus fréquentes. Le rapport des emplois aux actifs occupés de l'île (indice d'attractivité) y est en baisse constante depuis 1968. Il y a donc sur ces îles une offre d'emploi insuffisante, qui oblige leurs résidents à travailler sur le continent, à moins que l'attrait des îles (cadre de vie) amène des personnes à s'y installer quoiqu'elles ne puissent y trouver un emploi. Cette dernière hypothèse est peu crédible dans le cas des petites îles : l'absence de liaison routière, les contraintes de la vie insulaire, la cherté de l'immobilier, une possible hostilité des insulaires... constituent vraisemblablement autant de freins à l'installation de nouveaux habitants actifs. Elle pourrait en revanche expliquer le doublement entre 1982 et 1990 de la part des actifs résidant sur Ré qui travaillent sur le continent. La mise en service du pont de Ré en 1988 a en effet pu inciter des personnes à venir s'y installer, tout en conservant leur emploi sur le continent. Notons toutefois que l'installation sur l'île ne présente pas que des avantages : le coût de l'immobilier y a aussi fortement augmenté et la traversée du pont n'est pas gratuite.

TABLEAU 11 : PROPORTION D'ÎLIENS ACTIFS TRAVAILLANT SUR LE CONTINENT ET D'EMPLOIS DE L'ÎLE OCCUPÉS PAR DES « NON-ÎLIENS » EN 1982 ET EN 1990

	% îliens actifs travaillant sur le continent		% emplois occupés par des non-îliens	
	1982	1990	1982	1990
Ensemble des îles	7%	11%	4%	6%
Îles non reliées	6%	8%	3%	4%
Yeu	3%	3%	1%	0%
Belle-île-Houat-Hoedic	5%	6%	2%	6%
Noirmoutier	8%	8%	4%	7%
Oléron	5%	8%	5%	7%
Batz	14%	13%	2%	5%
Molène-Ouessant	7%	15%	7%	3%
Groix	7%	18%	3%	5%
Ré	10%	20%	5%	8%
Moines-Arz	17%	25%	11%	14%

Source : Saphir, Insee

Plusieurs éléments semblent en tout cas converger dans le sens d'un effet de la construction du pont de Ré sur son peuplement. Nous avons noté précédemment que la population de l'île a enregistré entre 1982 et 1990 un rythme de croissance plus élevé que par le passé. Il y a vraisemblablement derrière cette évolution des causes indépendantes de la construction du pont : Noirmoutier et Oléron ont, elles aussi, connu une croissance plus forte au cours de cette période. Mais les niveaux atteints y sont bien inférieurs à ceux observés à Ré. D'autre part, la structure par âge des personnes venues s'installer sur Ré entre ces deux dates la distingue également de Noirmoutier et Oléron. A Ré, le solde migratoire est plus élevé à 40-59 ans (+3,5%) qu'à 60 ans et plus (+2,6%) (cf. Tableau 5). Noirmoutier et Oléron ont un bilan migratoire beaucoup plus vieilli : en 1982-90, le solde migratoire à 40-59 ans et 60 ans et plus est respectivement de +1,3% et +1,7% à Noirmoutier, +1,2% et +2,1% à Oléron. L'arrivée massive sur Ré d'adultes actifs est ainsi un trait spécifique de l'évolution récente de Ré auquel la construction du pont pourrait ne pas être étrangère.

### Conclusion

Parcelles de l'espace français, les îles côtières affichent une spécificité démo-économique qui ne s'est pas démentie au fil du temps. Néanmoins, les traits de ce particularisme insulaire ont changé. Traditionnellement spécialisées dans l'exploitation agricole des produits de la mer, elles se sont adaptées à la venue de populations nouvelles attirées par le cadre de vie. Les transformations démographiques, au premier rang desquelles l'augmentation de la part des retraités, ont été un facteur cardinal de cette progressive reconversion. Parallèlement, les îles ont profité de l'essor du tourisme. Le développement des activités du commerce et de l'artisanat en est l'expression la plus flagrante. Ainsi, la vocation agricole des îles s'est doublée d'une vocation de lieu de retraite et de vacances.

La dynamique du peuplement de ces îles est conditionnée par l'intensité des échanges migratoires avec le continent, qui constituent souvent la seule source d'accroissement. La perpétuation d'une spécificité insulaire n'émane pas donc d'une « logique » interne aux îles mais des échanges qu'elles entretiennent avec l'extérieur. Les migrations, du fait de leur caractère sélectif, ont modifié la composition de la population dans le sens d'un vieillissement dû à l'installation de retraités.

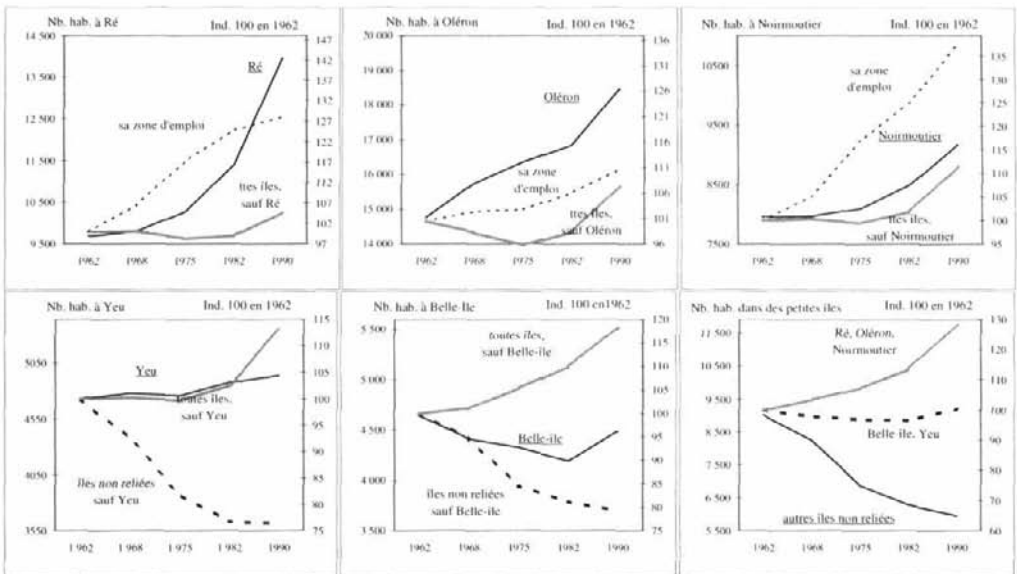
Le particularisme insulaire s'exprime de manière différente au sein des îles côtières françaises. Toutes n'ont pas vécu ces mutations avec la même intensité. Le vieillissement des petites îles non reliées au continent a été particulièrement accentué. Les grandes îles, reliées au continent par un pont, semblent avoir mieux tiré profit de cette évolution démographique : les retraités s'y sont certes installés plus massivement, mais cet apport de retraités s'accompagne de plus en plus d'un apport de personnes actives. Le vieillissement se trouve donc amorti, démographiquement et économiquement. Les îles non reliées apparaissent donc comme des milieux beaucoup plus fragiles et plus dépendants de l'extérieur, comme le montre l'importance des navettes professionnelles avec le continent. A l'inverse, aussi étonnant que cela puisse paraître, Oléron et Noirmoutier semblent disposer d'un tissu économique tel que ses habitants travaillent moins fréquemment sur la côte.

## BIBLIOGRAPHIE

- C. CABANNE, J. CHAUSSADE, F. PÉRON, N. SZTOKMAN, 1991. *L'île d'Yeu, Phare du Ponant*. Ed. Ouest-France, Cahiers nantais, n° 37, 120 p.
- P. HERCULE, 1985. *Paroisses et communes de France, dictionnaire d'histoire administrative et démographique de la Charente-Maritime*, Eds. du CNRS, 628 p.
- Observatoire du développement, 1997. *Les îles de l'Union européenne*, Document n° 20, 55 p.
- A. (de) TOCQUEVILLE, 1998, *La France d'île en île*, Paris, Arthaud, 254 p.

## Annexes

## Annexe 1 : Évolution des effectifs des îles depuis 1962



Source : Population sans double compte, INSEE.

## Annexe 2 : Analyse en composante principale

Pour visualiser les évolutions démographiques et économiques qu'ont connu les îles côtières françaises entre 1962 et 1990, nous avons eu recours à une analyse en composantes principales. Les variables actives retenues pour l'analyse sont les suivantes :

- la part des moins de 20 ans et la part des 65 ans et plus dans la population totale,
- la part des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

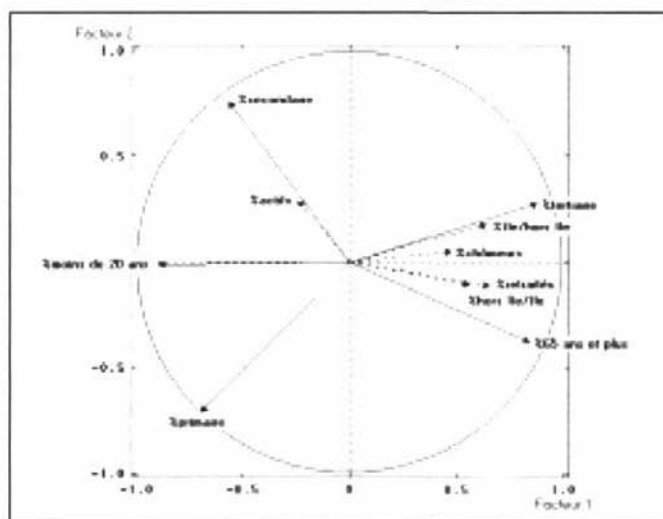
Sur le cercle des corrélations (cf. graphique n°1), nous avons fait figurer plusieurs variables illustratives :

- la proportion de chômeurs dans la population active,
- la part des retraités et la part des actifs parmi les 15 ans et plus,
- la proportion de personnes travaillant hors de l'île parmi les actifs qui résident sur l'île (%hors île/île),
- la proportion de personnes qui résident en dehors de l'île parmi les actifs employés sur l'île (%île/hors île).

Le premier axe factoriel oppose les îles « jeunes » où la part des moins de 20 ans est plus élevée, aux îles où la part des 65 ans et plus est forte. Le deuxième axe factoriel oppose le secteur primaire au secteur secondaire. Le vieillissement et la tertiairisation qui ont marqué ces îles entre 1962 et 1990 apparaît clairement sur le graphique n°2. D'un recensement à l'autre, les points relatifs aux îles se déplacent en effet de la gauche vers la droite du plan factoriel. Ré, Oléron, Noirmoutier et Belle-île Houat Hoedic ont des évolutions voisines. Le point représentatif de Yeu, l'île la plus industrialisée, se déplace vers le centre du graphique, c'est à dire vers une situation moyenne en terme d'activité et de structure par âge. Batz se déplace également vers la gauche du plan factoriel mais le point représentatif de la situation de l'île en 1990 demeure dans le demi plan inférieur, ce qui traduit le maintien d'une forte activité primaire sur cette île. Moines-Arz, Molène-Ouessant, les îles les plus vieilles, sont aussi les îles où le tertiaire est le plus développé.

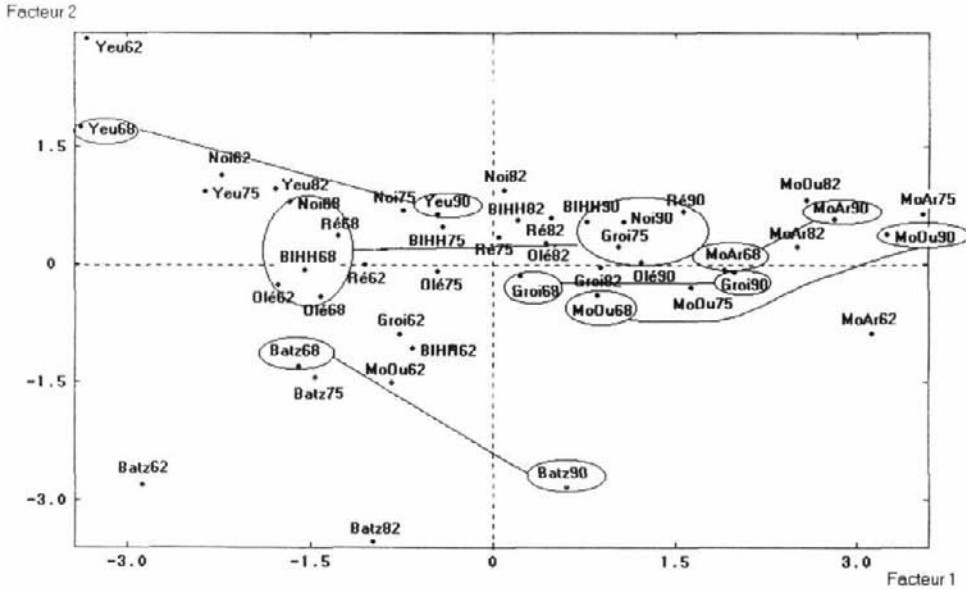
Sur le cercle des corrélations, on lit également que la tertiairisation et le vieillissement se sont accompagnés d'une augmentation de la fréquence des navettes, de la part des retraités sur les îles ainsi que du pourcentage d'actifs au chômage.

GRAPHIQUE N° 1 : SIGNIFICATION DES PREMIERS AXES FACTORIELS DE L'ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES





GRAPHIQUE N° 2 : ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES : AXES FACTORIELS 1 ET 2



ABRÉVIATIONS DES NOMS D'ÎLES UTILISÉES DANS L'ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES

Batz62, Batz68, Batz75, Batz82, Batz90	Batz aux recensements de 62, 68, 75, 82 et 90
BIHH62, BIHH68, BIHH75, BIHH82, BIHH90	Belle-île-Houat-Hoedic aux recensements de 62, 68, 75, 82 et 90
Groi62, Groi68, Groi75, Groi82, Groi90	Groix aux recensements de 62, 68, 75, 82 et 90
MoAr62, MoAr68, MoAr75, MoAr82, MoAr90	Moines-Arz aux recensements de 62, 68, 75, 82 et 90
MoOu62, MoOu68, MoOu75, MoOu82, MoOu90	Molène-Ouessant aux recensements de 62, 68, 75, 82 et 90
Noi62, Noi68, Noi75, Noi82, Noi90	Noirmoutier aux recensements de 62, 68, 75, 82 et 90
Olé62, Olé68, Olé75, Olé82, Olé90	Oléron aux recensements de 62, 68, 75, 82 et 90
Ré62, Ré68, Ré75, Ré82, Ré90	Ré aux recensements de 62, 68, 75, 82 et 90
Yeu62, Yeu68, Yeu75, Yeu82, Yeu90	Yeu aux recensements de 62, 68, 75, 82 et 90